



Ile-Tudy

Pêcheurs et plaisanciers sont en colère

Le courrier du président de la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France (FNPPSF) appelant ses adhérents à « réaliser des photos de pêche illégale, d'étals de poissonniers vendant des espèces sous taille ou tous autres délits constatés » n'en finit pas de faire des vagues, y compris dans la petite communauté des pêcheurs-plaisanciers amateurs ou professionnels de l'Île-Tudy.

« Nous sommes certes pour une réglementation stricte assurant le repos biologique des espèces et nous soutenons toutes les initiatives permettant une prise de conscience pour une pêche respectueuse », assure Yves Teurtroy, titulaire du Clupipp de l'Île-Tudy. « Nous sommes choqués par ce qui s'apparente à un appel à la délation, poursuit un groupe de pêcheurs et plaisanciers locaux. On côtoie les professionnels à longueur d'année y compris dans des réunions officielles. Les relations entre tous sont désormais apaisées. C'est aux Affaires maritimes ou à la gendar-



Pêcheurs et plaisanciers de l'Île-Tudy sont unanimement partisans d'une pêche vertueuse et responsable.

merie de constater d'éventuelles infractions ». Tous sont d'accord pour plus de pédagogie et d'information sur le respect de la ressource et de l'environnement.

■ Ile-aux-idées, randonnée

Randonnée pédestre. Autour du Cap Coz (11 km), départ place du Téven.

Mardi 8 mars, 13 h 30, Fouesnant.

Contact : 02 98 51 32 79.